



DEMANDE D'INSTALLATION TEMPORAIRE D'UNE GRUE OU D'UN CAMION GRUE ET D'AUTORISATION DE SURVOL

ENTREPRISE BÉNÉFICIAIRE DE L'AUTORISATION

Nom de l'entreprise :

Nom et n° de téléphone du
responsable du chantier joignable
24h/24 et 7j/7 :

ADRESSE DU CHANTIER

N° du permis de construire ou déclaration préalable de travaux :

INSTALLATION SOUHAITÉE

- grue camion grue
- sur le domaine public sur le domaine privé et domaine public entièrement en domaine privé
- survol du domaine public survol sans charge de propriétés privées

Date du montage :

Date de mise en service :

DURÉE D'UTILISATION DE L'ENGIN

Du :

Au :

MARQUE : TYPE : CHARGE MAXIMALE : kg

HAUTEUR SOUS CROCHET : m - HAUTEUR TOTALE : m

LONGUEUR DE LA FLECHE : m - LONGUEUR DE LA CONTRE FLECHE : m

ENCOMBREMENT AU SOL HORS TOUT :

PIÈCES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC LA DEMANDE

- Plan au 1/500^{ème} précisant les limites du chantier, l'implantation de la (des) machines et leur aire de balayage respectives, **en charge et hors charge**.
- Plan au 1/1000^{ème} représentant la zone de réception des marchandises et la zone d'attente des véhicules avant réception des marchandises.
- Certificat attestant la réalisation d'une étude de stabilité du terrain supportant la (les) machines.

PIÈCES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT APRÈS L'INSTALLATION DE LA MACHINE

- Une attestation de l'organisme ayant contrôlé la conformité de l'installation de montage

Fait à

le

Signature du Demandeur

Documents à renvoyer 3 semaines avant le début des travaux

Avec la demande d'autorisation de Voirie et les pièces justificatives à :

Mairie Annexe Olonne-sur-Mer - La Jarrie - Direction des Espaces Urbains - Service du Domaine Public

Tél : 02-51-23-16-30 ou 02-51-23-16-17